LILLE

Nomination dans la marine. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Roger d'Hespel, lieutenant de vaisseau, au grade de capitaine de frégate.

M. Roger d'Hespel est le fils du regretté M. Octave d'Hespel, ancien député de l'Assemblée nationale et ancien sénateur du Nord et neveu de l'honorable M. Edmond d'Hespel, ancien maire d'Haubourdin.

Présentation du drapeau aux recrues. — La patriotique cérémonie de la présentation du drapeau aux recrues de la garnison aura lieu demain, à une heure de l'après-midi. La revue sera ensuite passée par M. Segretain, général gouverneur, qui profitera de cette cérémonie pour remettre plusieurs décorations.

Les élections municipales. — Le *Progrès du Nord* et le *Recueil du Nord* annoncent que les radicaux entreront en ligue aux élections municipales du 17 janvier. Dans une réunion tenue jeudi soir, les cercles ont choisi comme candidats MM. Albert Douche, docteur en médecine, et Lebrun, sculpteur.

Une explosion de gaz. — Hier, vers quatre heures de l'après midi, deux ouvriers gaziers travaillaient à la Citadelle. Leur ouvrage terminé, ils se sont assurés avec leur lampe s'il n'existait pas de fuite de gaz. Une explosion se produisit et brûla grièvement l'un d'eux à la figure et aux mains.

Le docteur Vermersch donna ses soins au nommé Edouard Delval, demeurant rue Bourriguon, cour Crombet.

Les brûlures sont assez sérieuses.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 8 janvier.* — UNE SCÈNE DE VIOLENCE. — Le 5 novembre dernier, vers onze heures du soir, plusieurs consommateurs se trouvaient réunis dans l'estaminet Voet, rue Turgot à Roubaix. A ce moment, les époux Devos entrèrent dans ce cabaret et sans parler à aucune des personnes présentes demandèrent au patron de l'établissement de leur servir une chope.

Au fond de l'estaminet se trouvaient quatre jeunes gens, Joseph Deleu, Amédée Cuppiel, Edouard Pauwels et Frédéric Poucke. L'un d'eux se leva et alla embrasser la femme Devos. Furieux, le mari déclara qu'il entendait qu'on respecte son épouse.

Au lieu d'en finir là, les quatre jeunes gens menacèrent Devos et déclarèrent qu'ils lui feraient son affaire à la sortie.

En effet, quand Devos s'en alla, ils quittèrent aussi le cabaret et, une fois dehors, ils se précipitèrent sur lui, le frappèrent à coups de talon. Quand on releva le malheureux Devos, il était sans connaissance : son corps n'était plus qu'une plaie.

Leur mauvais coup fait, ces quatre vauriens s'enfuirent. Deleu seul put être arrêté, Cuppiel, Pauwels et Poucke s'étant enfuis en Belgique.

Devant les juges, Deleu essaie de rejeter toute la culpabilité sur ses complices. N'admettant aucune circonstance atténuante, le Tribunal condamne Deleu à quatre mois de prison, Cuppiel à deux mois, Pauwels à trois mois, et Poucke aussi à trois mois.

OUTRAGES AUX AGENTS. — Le café de l'Hôtel des Pompiers à Roubaix est tenu depuis quelques années par Mme Celina Deber. Le 22 décembre dernier, au milieu de la nuit, cette dernière entendit des enfants pleurer en face de sa maison. Elle descendit et se trouva devant toute une famille composée de la mère et de quatre enfants. La mère raconta à Mme Deber qu'elle était Alsacienne et qu'au poste de police on ne voulait pas lui donner de logement parce qu'elle avait sur elle une certaine somme d'argent.

Mme Deber alla alors éveiller les agents de service en leur priant de bien vouloir admettre les pauvres gens pour la nuit. L'agent décourcelle lui répondit qu'il ne le pouvait pas. Mme Deber, ennuyée, de voir cette famille ainsi abandonnée, se mit à insulter l'agent et à lui reprocher sa dureté.

C'est pour ce fait qu'elle est aujourd'hui assise sur les bancs de la correctionnelle. Elle se voit condamner à 16 francs d'amende avec sursis.

ESCROQUERIE. — Dans l'après-midi du 22 décembre 1896, le domestique de M. Livet, carrossier à Wattrelos, Louis Lemengre, se présentait chez M. Cyrille Houzel, marchand de lait rue du Petit Village à Tourcoing. Il déclara que son patron avait oublié de lui donner de l'argent et qu'il devait absolument aller payer quelques factures.

Comme M. Livet et M. Houzel se connaissent très bien, ce dernier n'hésita pas à donner 20 francs à Lemengre. Une fois en possession de l'argent le domestique, qui n'avait pas de notes à payer, alla de cabaret en cabaret et eut bien vite fini de dépenser le louis.

Quand il apprit l'escroquerie dont il avait été victime, M. Houzel porta plainte, mais, malheureusement, Lemengre avait déjà mis la frontière entre la justice et lui. Il est condamné par défaut à 2 mois de prison.

BRIS DE CLOTURE. — Un ouvrier sellier, Pierre Congnet, avait pris une chope à l'estaminet Hespelle, situé rue de Lille, à Mouvaux. Au moment de payer, une discussion s'éleva entre le cabaretier et le consommateur qui, entrant en fureur, cassa plusieurs carreaux de vitres. Total 1 mois de prison.

CONDAMNATIONS DIVERSES. — Cornaré Victor, outrages à la pudeur, 6 mois, sursis; Calvat Séraphin et Decarpe Emmanuel, fraude à Wattrelos, 6 jours 500 fr.; Breyne Etienne et Fassin Henriette, fraude à Tourcoing, 9 jours 500 fr. et 2 mois 500 fr.; Soris Joseph, expulsion, 1 an; Fassin Henriette, expulsion, 6 mois; Breyne Etienne, expulsion, 1 mois.

Concerts et Spectacles

Une soirée intime au « Choral Nadaud ». — Cette société offrira le samedi 16 janvier à ses membres honoraires, une soirée intime, qui sera donnée dans le local de la Société artistique, rue de l'Alouette. Afin d'apporter à cette fête un éclat particulier, le « Choral Nadaud » s'est assuré pour la circonstance le concours d'artistes distingués dont plusieurs de l'Opéra-Comique qui se feront entendre dans un opéra-bouffe inédit.

Nous reviendrons incessamment sur cette fête et nous en publierons le programme.

Cette soirée est donnée indépendamment du grand concert d'hiver qui aura lieu dans le courant de mars.

Roubaix. — *Cercle dramatique « Molière ».* — Dimanche 10 janvier, le cercle dramatique « Molière » offre à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires un grand concert, à 5 heures précises, dans la salle des fêtes Philemon. En voici le programme :

La chorale du Moulin. — 1. Une noce de village, 2. Les bijoux de Lakme (*opéra comique*), 3. G. Scalbert, air d'opéra, 4. Ph. Pollet, air varié pour tuba. 5. Les Deux gendarmes, duettino et Vambostal. 6. Duo des pêcheurs de perles. 7. Chansonnettes comiques. J. Monnier.

Croix. — Un grand concert-spectacle et bal à grand orchestre est organisé par la Musique municipale et le cercle dramatique « Victor Hugo » de Roubaix, pour le dimanche 14 février 1897 à quatre heures et demie très précises du soir.

Le prix du cachet est de un franc. Ce concert aura lieu grande salle des fêtes, sur la Place.

Tourcoing. — La société de musique de Tourcoing a pour président M. Stiénon du Pré, a fixé sa grande fête musicale annuelle au dimanche 31 janvier, à 4 heures du soir. L'œuvre qui sera interprétée est celle de M. Paladilhe, membre de l'Institut de France, intitulée : « Les Saintes Marie de la Mer ». Les solistes sont au nombre de huit. Mme Cornelis-Servais, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, Mlles Schoutten, Collet, Demuryck et Van Keeke, du Conservatoire de Bruxelles, M. Bony, du Conservatoire de Bruxelles, M. Tondeur, professeur au Conservatoire de Mons, et M. Wangermez de la société de musique de Tournai.

Pecq. — Dimanche, 10 janvier, la fanfare communale de Pecq, dirigée par M. Strumkmann, donnera son concert annuel en son local, Hôtel du Cerf.

La société s'est assuré à cette occasion le concours de plusieurs artistes bruxellois distingués. Mlle Lina Matou, 1er prix du conservatoire de musique de Bruxelles, M. Dequesne, professeur au conservatoire de Bruxelles, M. M. Goffin, 1er prix du conservatoire de Bruxelles, M. Cloret, prix d'excellence des concours de Bruxelles, M. E. Goffin, 1er prix du conservatoire de Bruxelles, M. Pardon, grand-prix de Rome.

GRAND THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Rideau 7 h. 1/2 — **Jeudi 14 janvier 1897** — Rideau 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

SPECTACLE DE FAMILLE

Le BARBIER de SÉVILLE

Opéra-comique en quatre actes. — Paroles de Castil Blaze

Musique de Rossini

A la leçon de chant Mlle Gresia chantera : La valse du Pardon de Ploërmel.

Prix des places ordinaires. — Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction

Une protestation

Roubaix, 8 janvier.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Connaissant votre impartialité, nous venons, par la voie de votre journal, protester contre la manière d'agir du conservateur du cimetière.

Il y avait aujourd'hui la cérémonie pour quatre enterrements à l'église Notre-Dame : deux enterrements de grandes personnes et deux d'enfants. Les convois sont arrivés au cimetière exactement à 4 h. 20; on a d'abord enterré les deux grandes personnes et on a envoyé les deux autres convois au cimetière des enfants.

Après avoir attendu 35 à 40 minutes près de la fosse sans que personne fut mettre en terre les petits corps, les deux familles se sont décidées à aller chercher elles-mêmes les fossoyeurs.

Quand M. le conservateur est arrivé, au lieu de s'excuser, il a, devant les protestations des familles, menacé les parents de les expulser du cimetière.

Est-ce bien là le service du conservateur du cimetière ?

Deux pères indignés :

Arthur DELATRE, 37, rue d'Arcole, 37. — H. DESMET, 20, rue de l'Arc, 20.

PETITE CORRESPONDANCE

M. P. B. à Tourcoing. — Vous avez droit à la dispense légale comme aîné d'orphelins et vous n'avez aucun profit à réclamer comme ouvrier d'art.

V. L. à Roubaix. — 1° Non. Il n'y a pas d'engagement volontaire pour 3 ans dans la cavalerie ; 2° Cela n'est pas indispensable; 3° Assurez-vous du consentement du chef de corps en février.

Article 23. — Cet article comprend les jeunes gens qui ont été dispensés d'une partie du service militaire, comme instituteurs laïques, licenciés, étudiants en médecine, en pharmacie, diplômés de certaines écoles supérieures, prix de Rome ou médailles d'Etat, *ouvrier d'art.*

A. J. P. Conscrit. — Non, car vous aurez 22 ans accomplis le jour du tirage au sort.

Un bleu. — Oui, pour les trois questions.

G. T., à Croix. — Vous pouvez solliciter la faveur d'être dispensé comme soutien de famille, mais vous n'avez aucun droit à la dispense légale.

UN DUEL A CAMBRAI

entre un officier de cuirassiers et un négociant

A la suite d'une altercation survenue, pendant la représentation théâtrale de lundi dernier, entre M. D..., officier de cuirassiers et M. W..., négociant, une rencontre a eu lieu vendredi matin, à sept heures et demie, dans les fossés de la porte Notre-Dame.

A la première reprise, l'officier de cuirassiers a été légèrement blessé au sternum.

Les témoins étaient, pour M. D..., MM. Quénardel et Germain, du 4e cuirassiers; pour M. W..., MM. Waël, négociant, et Aniart, marchand de vin. M. le docteur Romaux et un médecin major assistaient au duel.

Voici l'incident qui a donné lieu au duel : lundi, au théâtre de Cambrai, entre le premier et le deuxième acte du *Tambour-Major*, le négociant dont nous venons de parler, M. G. W..., de la rue des Rotisseurs, entra aux premières galeries et s'approchant de l'officier D..., en civil, il échangea, avec lui, quelques mots à voix basse, puis le gifla.

L'officier répondit, à cette agression, par des coups de canne.

Il y a trois mois, le négociant avait prétendu avoir la preuve que l'officier mettait le trouble dans son intérieur. Le colonel du 4e cuirassiers fut prévenu. M. W... s'engagea à ne provoquer aucun scandale si M. D... était déplacé dans les trois mois.

N'ayant pas reçu satisfaction, M. W... s'est vengé.

HUILE DE FOIE DE MORUE

de Norwège

Provenance directe de Bergen

Sans cachets et bouteilles de la maison Soetenay de Dunkerque. Grande économie pureté et d'un goût franc, le litre 3 fr., 1/2 litre 2 fr. 25.

Huile sans cachets, le litre : 2 fr. 50

Pharmacie DELABAERE, *51, rue d'Inkermann*, *ROUBAIX* 42550

— T'as beau dire, Elise, il vaut mieux acheter un peu moins de beurre et s'en payer du bon !

— T'as raison, Baptiste. C'est si bon des tartines au beurre d'Oostcamp ! Et toujours frais, toujours pur ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 8 janvier.* — Clement Doye, rue de la Perche, impasse du Sud, 7. — Gaston Noppe, rue des Sept-Pouts, 4-6. — Jean Dambrine, rue de France, 123. — Germaine Duhaut, rue de l'Alma, 106. — Marguerite Leconte, Hôtel-Dieu. — Emile Debackere, Hôtel-Dieu. — Louis Dazin, rue Neuve, 49. — Auguste Devolvre, rue de la Rondelle, cour Thibaut. — *Mariage.* Henri Niffle, 25 ans, agent commercial, rue de Mouvaux, 74, et Sophie Vercoutere, couturière, 26 ans, rue St-Antoine, cour Desfontaines, 27. — *Déclarations de décès.* — Rosalie Tricot, 78 ans, rue Claude-Lorrain, 19. — Marie Couraux, 35 ans, rue Notre-Dame, cour Moulin, 1. — Fernand Laermans, 7 mois, rue du Pile, cour Duhamel, 3. — Marie Nisse, 3 mois, rue Dampierre, 16. — Maria Six, 2 ans, rue Bernard, cour Dupuis-Noel, 1. — César Demilecamps, 6 mois, boulevard de Metz, maison Duponchel, 40. — Jeanne Bodart, 27 ans, rue Philippe-le-Bon, 11. — Gaston Debodinance, 4 mois, rue Charlemagne, 80. — Paul Deplanque, 3 ans, rue Franklin, 129 bis. — Emile Pycke, 7 ans, rue Lacroix, cour Lecat, 22. — Auguste Courtray, 56 ans, rue du Général-Chanzy, 62.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 9 janvier.* — Fernande Jeanne, le Voisinage. — *Déclarations de décès.* — Léa Prez, 18 ans, servante, le Village.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 8 janvier.* — Arthur Beltremieux, St-Liévin. — Henri Vreck, St-Liévin. — Georges Vliegue, rue de l'Industrie. — *Mariage.* — Désiré Holtebart, 29 ans, employé en pannes, et Celine Coutaert, 24 ans, retordeuse. *Déclarations de décès.* — Marie Bysman, 22 mois 1/2, Crétinier.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 8 janvier.* — Agnès Leroux, place Lévêque. — Léon Desarrama, rue du Hallot. — *Déclarations de décès.* — Désiré Dumortier, 65 ans 11 mois, cordonnier, rue du Général Bonnaud, 44. — Louis Delvoye, 1 an 6 mois, rue de Roubaix. — Hélène Desyen, 27 ans 8 mois, bobineuse, rue des Ptolémaïs. — Rosalie Vanponcke, 22 ans 9 mois, ménagère, Hôpital-Civil.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le jeudi 14 janvier 1897, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henry BOSSUT, ancien président du Tribunal de commerce, veuf de Dame Clémence POLLET, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Conférence de Saint-Vincent de Paul, de la paroisse Saint-Sépulcre, fera célébrer un Obit, en cette église, le vendredi 15 janvier, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

Cour d'assises du Nord. — Par décision de M. le ministre de la justice, M. Bosquet, conseiller à la Cour d'appel, a été nommé président de la session des assises du Nord, qui s'ouvrira à Douai, au mois de février.

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel a jusqu'à présent renvoyé devant le jury, pour cette session, les affaires suivantes :

1re affaire. — Alfred Gerardi, âgé de 28 ans, marchand-ambulant à Lille, et Louis-Baptiste Gerardi, 30 ans, tisseur, sans domicile; vols à Dunkerque, Sorrus et Baillent. — 2e affaire. — Fleury Brice Jean-Baptiste, âge de 31 ans, cocher à Neuville-en-Ferrain; vol qualifié. — 3e affaire. — Jean-Baptiste Barry, 36 ans, journalier à Vieux-Reng; homicide volontaire. — 4e affaire. — Oscar Carlier, 45 ans, ex-négociant et actuellement forgeron à Cousolre; faux et usage de faux en écriture de commerce.

5e affaire. Ernest Dewischer, 33 ans, domestique à Fresnes; affaire de mœurs. — 6e affaire. Louis-Joseph Floliart, 27 ans, *forceur de puits* à Lille; vol qualifié. — 7e affaire. Pierre-Joseph Dansette, 17 ans, tisseurand à Roubaix; coups avec perte d'un œil. — 8e affaire. Jules Schaffardon, 20 ans, matelot à Etaples; affaire de mœurs. — 9e affaire. Henri-Léon Waryn, 25 ans, journalier à Blaringhem : coups suivis de mort.

Bourghelles. — *Un vol d'avoine.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. Lefebvre, cultivateur à Bourghelles, et ont enlevé cinquante kilogrammes d'avoine. Les auteurs du vol sont encore inconnus.

Templeuve. — *La découverte d'un noyé.* — Jeudi matin, on a retiré d'un fossé, à Templeuve, le cadavre de Jean-Baptiste Despierre, garde-chasse à Louvil, âgé de 69 ans. On suppose que c'est étant légèrement pris de boisson, mercredi soir, que le malheureux sera tombé accidentellement dans le fossé où il s'est noyé.

Un infanticide à La Bassée. — Une jeune fille de 21 ans, Marguerite Duquesnoy, avait mis au monde un enfant qui mourut peu de temps après. Le médecin de l'état-civil refusa l'autorisation d'inhumer parce que le petit cadavre portait une trace bleuâtre à la partie inférieure de la gorge.

Le parquet de Lille, informé du fait, a fait transporter le corps à Lille, pour le soumettre à l'examen des médecins légistes.

Les attentats dans l'arrondissement de Dunkerque. — La série déjà longue des méfaits commis par la bande des malfaiteurs qui infeste notre région continue.

Il y a quelques jours, à un kilomètre environ de Loon, le sieur Jérôme Minne fut arrêté par deux individus à l'allure sinistre qui lui demandèrent l'heure d'abord, puis ensuite son argent.

Le malheureux, qui n'avait rien à laisser entre les mains des bandits, fut roué de coups et laissé pour mort. La gendarmerie recherche ces sauvages agresseurs.

D'autre part, la gendarmerie de Rosendael a conduit à Dunkerque, jeudi après-midi, une bande de huit bohémiens qui ont opéré dernièrement dans la région; ce n'est qu'après beaucoup d'efforts que ces individus, qui presque tous étaient en état d'ivresse, ont pu être mis en état d'arrestation. La bande a été écroulée à la maison d'arrêt.

PAS-DE-CALAIS

L'explosion d'Arras. — L'enquête continue sur les causes de l'explosion de la rue Jeanne d'Arc et des témoignages formels ont été recueillis qui établissent l'usage fait par le personnel de la compagnie du gaz, de flammes, qui ont amené la combustion des gaz et leur détonation.

Toute l'après-midi de jeudi, les gaz en suspension ont brûlé jusque dans l'égoût collecteur, mais celui-ci n'a aucunement souffert.

TÉLÉPHONE 557

J'ai l'honneur d'informer ma clientèle, et les personnes que cela peut intéresser, que je viens de faire l'installation du Téléphone à ma Pharmacie, 20, rue Neuve, à Roubaix. Les commandes qui me seront adressées par cette voie seront exécutées immédiatement s'il y a lieu, et portées à domicile sans aucune augmentation de prix.

Je tiens en dépôt **toutes les spécialités, et Eaux minérales**. Mes produits sont toujours de toute première fraîcheur, en raison du grand débit auquel je suis arrivé. Mes prix sont les plus avantageux qu'il soit possible.

42759 H. COUVREUR.

Aux plus incrédules. — Lyon, près Angoulême (Charente), le 17 janvier 1895. — Ma femme avait perdu l'appétit, éprouvait des maux de cœur, et souffrait de douleurs aux reins et à la tête, qui ne lui laissaient aucun repos depuis quinze jours. Je fis venir une boîte de Pilules Suisses; au bout de huit jours de leur emploi, elle se trouva mieux et un mois après elle était complètement rétablie. Je souhaite que les plus incrédules fassent l'essai des Pilules Suisses. Adolphe CARLIER (Sig. lég.) 42781d

BELGIQUE

Une combinaison d'échevins socialistes. — Les socialistes belges n'ont pas de chance. L'affaire du *Voorwit* a déjà donné une idée de leur incorruptible verve.

A Saint-Georges, une commune de Belgique, vient de se passer l'histoire suivante :

Les échevins — qui appartiennent au parti socialiste — voulaient faire construire des écoles.

Ces travaux là, comme on le sait, se donnent à l'adjudication.

Malgré ce, les échevins soudèrent un architecte et un entrepreneur, en vue de se faire donner un tant pour cent sur le devis estimatif de la construction, dans *le cas où cette construction leur serait adjugée.*

Le plan des bons élèves était simple : entourer l'adjudication de conditions draconnennes, en vue d'écarter les concurrents autres que l'architecte et l'entrepreneur choisis par eux. Bien entendu, *les conditions draconnennes seraient restées* lettre morte.

Une lettre de l'échevin Douflet, saisie par la justice, fait foi de ce petit complot.

L'architecte, par ignorance dit-il — avait accepté la combinaison. L'entrepreneur avait refusé.

Les édiles socialistes de Saint-Georges auront à s'expliquer devant le tribunal correctionnel.

Un nouvel évêque au Congo belge. — Mgr van Ronslé sera prochainement sacré évêque du Congo. La cérémonie aura lieu à la Collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

L'archiduchesse Stéphanie à la cour d'autriche. — On annonce de source officieuse qu'un ordre du cabinet autrichien paraîtra sous peu, autorisant l'archiduchesse Stéphanie à représenter l'Impératrice Elisabeth dans toutes les cérémonies de la Cour.

Le divorce de la princesse de Chimay. — M. Beernaert a accepté de plaider pour la princesse de Chimay dans le procès en divorce qui sera jugé prochainement à Charleroi.

Le chef du socialisme gantois provoqué. — Des affiches, collées sur les murs de la ville, annoncent un meeting anarchiste, qui sera tenu lundi soir, à 8 h. 1/2, dans la salle *Flora*, rue de la Caverne.

Sujet : *Le Socialisme renié au Parlement belge.* Orateurs : G. Bus, de Malines, et J. de la Rochette. Anseele est provoqué par l'affiche à venir se défendre.

La prohibition de la saccharine. — La saccharine va être prosecrite par le gouvernement, sur l'avis du Conseil d'hygiène, dans la préparation de la bière.

La pieuse Sapiépiens aussi bien, dit un confrère, aux brasseurs qu'aux marchands et débitants de bières de toute espèce et même à ceux qui se bornent à tenir un simple dépôt ou à transporter la bière pour la vente.

La défense atteindra enfin les importateurs de bières étrangères autant que les débitants de nos bières nationales.

Bruxelles. — *Un concours pour les journalistes.* — A l'occasion de l'exposition de Bruxelles, M. Léon Somzée, député de Bruxelles, vient de décider l'institution d'un concours certainement original : un prix de 1,000 francs sera attribué à l'auteur du meilleur article paru dans un journal belge ou étranger, indiquant les services que le Grand Concours a pu rendre en 1888, ceux que l'idée qui y a présidé est appelée à rendre aux expositions de 1897 à Bruxelles et de 1900 à Paris, pour lesquelles le même prince a été admis en vue d'une application sérieuse, et ceux qu'elle rendra en tous temps.

Les journalistes de tous pays sont invités à concourir. Le jury sera désigné par la section bruxelloise de l'Association de la presse.

— *Une circulaire concernant les étrangers arrêtés.* — Une circulaire du ministre de la justice porte les modifications suivantes aux circulaires du 4 août 1885 et du 2 avril 1886 :

Elle prescrit de faire sortir les étrangers par la frontière par laquelle ils sont entrés lorsque leur arrestation a lieu près de cette frontière; dans le cas contraire, on doit choisir la frontière qui conduit le plus directement au pays où on les renvoie.

Ainsi les Allemands du Nord, les Hollandais, Norwégiens et Danois, doivent être déposés à la frontière de Hollande; les Italiens, Suisses et Austro-Hongrois à la frontière grand-ducale ; à la frontière de France, les Français, Espagnols, Marocains, etc.

Bruxelles. — *L'arrestation d'un caissier français.* — Il y a quelque temps, un caissier-comptable du nom de Lisus, quittait subrepticement Angoulême, où il était employé au Comptoir d'Escompte, en emportant avec lui pour 20,000 fr. d'obligations.

Lisons prit le chemin de la Belgique et le signalement de l'escroc fut donc lancé à Bruxelles.

La police judiciaire se mit en campagne.

Mardi après-midi, M. l'officier de police Meunier passait boulevard du Nord, quand il aperçut un individu qui s'en allait, boitant.

— Sapristi, se dit-il, mais c'est mon homme !

— Vous êtes Lisois, lui dit M. Meunier. Je vous arrête !

— Soit, fit l'escroc. Je suis pris !

C'a été tout.

Lisois a été écroué à Saint-Gilles, en attendant l'accomplissement des formalités d'extradition.

Bruxelles. — *Un vol de dix mille francs.* — M. X..., rue du Progrès, avait épousé, l'année dernière, une de ses servantes. Il avait dans sa femme une confiance d'autant plus grande qu'elle l'avait toujours servi honnêtement dans le passé.

Il y a quelques jours, en revenant de la chasse, il constata que son coffre-fort était fracturé et qu'une somme de 13,000 fr. qu'il contenait avait disparu.

D'après l'enquête, la voleuse qui n'est autre que sa femme, est partie pour l'étranger avec un individu que la police recherche du chef de délit grave commis récemment dans un faubourg.

D'autres recherches sont faites à l'effet de découvrir la voleuse et son complice.

Mons. — *Une escroquerie d'un million de francs.* — Les principaux magasins de confection et de blanc de notre ville viennent d'être victimes d'habiles escrocs. Ceux-ci écrivaient des lettres de commandes aux magasins ; ces lettres étaient signées de noms de clients connus et l'écriture imitée. Les marchandises devaient être transportées à la station, ou un domestique en prenait possession. Les escroqueries commises se montent à un million de francs. *La police mène une active enquête.*

Gand. — *L'industrie en 1896.* — Le rapport général sur l'industrie locale pendant l'année écoulée est favorable à plus d'un point de vue

L'industrie cotonnière surtout est en progrès. Les filatures n'ont, en effet, pas chômé pendant l'année. La fabrication des tissus, tels que les calicots a été cependant moins favorisée, mais elle a été remplacée par une grande production de tissus préparés de laine et de molleton servant surtout à la classe ouvrière.

Il s'ensuit que les tissages de ces dernières qualités ont pu mettre continuellement en mouvement tous leurs métiers. Les fabriques similaires de Renaix, Saint-Nicolas et Courtrai ont également pu se défaire facilement de leurs produits.

La situation de l'industrie du lin a été moins satisfaisante. Le travail des fils de dechets a pu produire au fur et à mesure de la commande ; mais le *marché du lin* de lin est resté très calme.

Les fils et les tissus de jute se sont facilement écoulés. Cette industrie, l'une des plus importantes, occupe un grand nombre d'ouvriers à Gand, Lokeren, Roulers, Alost, Eecloo et Tamise.

Nos établissements importants : les grands ateliers de construction de machines, les raffineries de sucre, les fabriques de courroies, les Planchisseries et les fabriques de ciment, ont été pendant l'année en pleine activité.

Quaregnon. — *Un accident mortel dans une mine.* — Un ouvrier, nommé Eloy, travaillant au puits n° 2 du Couchant de Quaregnon, a été enseveli mardi sous un éboulement.

Ses compagnons se porteront à son secours mais ne dégageront que son cadavre.

Mouscron. — *Trois chiens atteints d'hydrophobie.* — Dans la journée de vendredi, la police a fait abattre trois chiens, appartenant à des personnes du hameau du Roitelet. Ces chiens, qui été, paraît-il, en contact avec Joseph Verley, ouvrier tisserand, mort de rage récemment à l'hôpital de Mouscron.

— *Fermeture d'un cabaret mal famé.* — Dans sa séance du vendredi 8 janvier, le collège échevinal de Mouscron, statuant sur un rapport de M. Stryptein, commissaire de police, a décidé la fermeture du cabaret enseigné « Au Réséda », tenu par Stéphanie Vindevogel, épouse Declercq, rue du Gaz, comme étant un lieu de débauche. L'arrêté a été notifié à l'intéressée dans la soirée.

Baudour. — *La découverte d'un animal préhistorique.* — En continuant l'exploitation des gisements de phosphates récemment découverts dans les environs de Baudour, on vient de mettre à découvert les ossements pétrifiés d'un énorme saurien, qui ne mesure pas moins de huit mètres.

On enveloppe les ossements dans une gangue de plâtre pour les transporter à Bruxelles.

Néchin. — *Une descente de parquet.* — Le parquet de Tournai, représenté par MM. Leschevin, procureur du roi, et Labis, juge d'instruction, s'est rendu cet après-midi à Néchin pour inaugurer au sujet des incendies de meules dont nous avons parlé et qu'on attribue à la malveillance.

Warneton. — *La célébration d'un centenaire.* — La ville de Warneton s'apprête à fêter le centenaire de M. Molhant, né le 28 janvier 1797.

Toujours au travail et avec un courage digne de sa vaillante race, M. Molhant a élevé douze enfants, dont deux fils se sont consacrés à Dieu, dans l'ordre des pères Jésuites. Il demeure aujourd'hui chez un autre fils, âgé de 67 ans, qu'il appelle familièrement « son petit ».

CONSCRITS DE LA CLASSE 1896

Wattrelos (*Canton Nord*)

Ackermann Auguste. Allard Charles. Blas Omer. Barbe Jules. Batteur Hubert. Berth Félix. Bonte Henri. Bony Jules. Clarisse Pierre. Cossement Jules. Crombecq Louis. Danel Désiré. Debouvrie Noël. Debue César. Debuigne Paul. Delannoy Théophile. Deforeit Fernand. Delemme J.-B.

Deloof Auguste. Delfolte Jean-Louis. Demarque Jean-Baptiste. Demal Jules. Demetriee Emile. Demets Henri. Desmulier Achille. Devos Adolphe. Dhamant Joseph. Dubois Charles. Dubois Etat. Dujardin Alfred. Dupont Ernest. Duprez Dauphin. Durieux Paul. Duthieul Floris. Filipo Adhemar. Forrêt Alexandre. Foulon Joseph. Goldefroy Emile.

Godin Emile. Grunart Désiré. Grunart David. Helbois Henri. Hespelle Alfred. Hovelaque Arthur. Josse Emile. Kerman Victor. Koch Charles. Lalou Jules. Lamerand Alexis. Langeraert Paul. Leclercq Alfred. Loddé Emile. Leclercq Victor. Lecroart Omer. Ledieux Henri. Lefebvre Adolphe. Lefebvre Henri.

Leman Emile. Leman Jean. Leplat Jules. Lucq Albert. Malfait Jules. Monlel Henri. Motte Théophile. Muylle Jules. Nuttin Gustave. Pesin Henri. Pouvot Honoré. Rassou Théophile. Bigolle Paul. Rommens Paul. Rys Gustave. Sabbe Jules. Salembier Henri. Savelon Paul. Steux Philibert.

Tiberghien Jules. Vanasse Julien. Vanaverbecke J.-B. Vanaverbecke Jules. Velge Désire. Vercruysse Louis. Vossart Clovis.

Le nombre des conscrits du canton Est de Wattrelos s'élève à 83. Celui du canton Nord s'élevant à 88, le chiffre total de la classe 1896 est de 171 conscrits.

Tourcoing-Ville (*Canton Nord-Est*)

Achille Allard. Henri Ovet. Ferdinand Balenghien. César Bara. Philémon Barbe. Arthur Bernaert. Adolphe Benoit. Jean-Baptiste Benoit. Alfred Benoit. Edouard Bara. Jean-Baptiste Berthelot. Jules Beuschaert. Henri Beuschaert. François Bostoen. Pierre Bouche. Auguste Bouquet. Emile Bourgois. Henri Bourgois. Louis Breguier. Emile Callens. Paul Callens. Emile Capelle. Charles Carette. Henri Castel. Jean-Baptiste Castelain. Joseph Castermans. Auguste Catteau. Emile Catteau.

Jean-Baptiste Catteau. Léon Chauby. Edmond Chapelet. Henri Choquet. Désiré Clarisse. Louis Cornard. Denis Cornil. Hippolyte Cosman. Henri Courouble. Alphonse Cuvelier. Adolphe Dansette. Emile David. Gustave Desbonnets. Edouard Debrauwere. Georges Debruycker. Emile Decleroq. Cyrille Dehon. Jean Delafaye. Alphonse Delompoy. Leon Delbecke. André Delbecq. Louis Delbecque. Jean-Baptiste Delbrancq. Valery Delemeilleure. Maurice Delebar. Alfred Delechambre. Alphonse Delescluse. Jules Deleersnyder.

Ernest Delehonte. Alfred Deloplanque. Louis Deleplanque. Jean Deleponte. Jules Delesalle. Louis Delesalle. Florent Delen. Moise Dellosse. Joseph Delporte. Etienne Deltombe. Emile Dolvoye. René Demont. Henri Demoen. Victor Denut. Julien Desgoutor. Eugène Dequenette. Paul Derain. Désiré Derruytere. Victor Deruytere. Henri Deryckle. Albert Desableus. Christophe Desbonnets. Alfred Desbouvries. Arthur Descamps. Louis Descamps. Juste Descarpentries. Jean-Baptiste Deschamps. François Deschmacker. Gustave Desmarchelier.

Désiré Desmettre. Pierre Desmettre. Pierre-Augustin Desmettre. Henri Desplechin. Joseph Desprez. Paul Dessremaux. Jules Dessuavages. Auguste Destombes. Louis Destombes. Camille Destormont. Janvier Destormont. Jules Destormont. Kleber Destrumont. Louis Deswaziere. Alphonse Devos. Julien Dewaele. Etienne Dhalluin. Henri Dhooghe. Ernest Doutreloigne. Arthur Dubar. Louis Dubar. Jules Dubrulle. Alfred Dubar. Victor Duchatel. Auguste Ducourcet. Julien Dujardin. Albert Dumortier. Henri Dumoulin.

Henri Louis Dumoulin. Georges Duponchel. Félix Dupont. César Duquesne. Jules Duterlle. Paul Dutriez. Henri Florin. Moise Florin. Louis Fremaux. Emile Fromont. Louis Gaillemin. Arthur Galois. Jules Glaentzlin. Camille Glorian. Georges Glorieux. Albert Gossart. Augustin Grau. Albert Grosbois. Jules Gueris. Noël Handequin. Charles Haquette. Jules Hassebrouck. Henri Hannoche. Gustave Heumion. Jean-Baptiste Heumion. Jules Heumion. Noël Henry. Andre Her. Moise Hollebecque.

Alfred Holvoet. Alfred Honoré. Désiré Honoré. Henri Hotteket. J.-B. Houpline. Etienne Houzet. Camille Knockaert. Fernand Kupfert. Léon Labalette. Louis Ladsous. Louis Lamoriette. J.-B. Lange. Alfred Lebrun. Charles Lebrun. Jules Lebrun. J.-B. Leclercq. Victor Leclercq. Adolphe Leconte. Louis Leconte. Henri Leduc. Richard Lefebvre. Désiré Leignel. Louis Lemaire. Emile Lemain. Henri Lemay. Jules Leman. Albert Lemoine. Léon Lesaffre. Henri Lemain.

Léon Levecque. Henri Levecque. Ernest Libeer. Alphonse Loridan. Paul Lorisan. Alphonse Lorthios. Albert Maerte. Henri Maerte. Georges Marpet. Jules Martin. Alfred Moselet. Henri Masure. Arthur Mangue. Henri Mathis. Louis Mas-Martin. Leopold Messieaen. Amand Maurice. Arthur N